

La [METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE](#) / T : 04.42.11.16.16 et la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE](#) / T : 04.97.05.22.00 figurent parmi les 20 territoires français qui ont obtenu du gouvernement le label "French Impact" dédié au développement de l'économie sociale et solidaire. Les 20 territoires labellisés "French Impact" pourront bénéficier d'aides à l'"innovation sociale" pour que des initiatives locales d'économie sociale et solidaire (ESS) puissent devenir des solutions nationales. Ils auront notamment un accès prioritaire à un fonds d'amorçage doté de 100 millions d'euros, dédié à la création d'entreprises.